



LA MAIRIE VOUS INFORME

LETTRE MUNICIPALE N°7 - JUILLET 2017 - 600 EX.

TEL. 05 56 59 57 13 - FAX. 05 56 59 50 61

DIRECTEUR DE PUBLICATION - SERGE RAYNAUD

MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR 1, PLACE DU 19 MARS 1962

E-mail : saint-sauveur-medoc@wanadoo.fr - Site Internet : www.saint-sauveur-medoc.com

Comme je m'y suis engagé, Saint-Sauveur continue sa marche en avant !

Le chantier de la salle polyvalente s'effectue dans d'excellentes conditions et le résultat s'annonce très satisfaisant.

La tenue de la commission de sécurité pour l'ouverture au public ne sera possible qu'en septembre.

Les élus travaillent sur un autre projet : l'aménagement de la rue des écoles avec la création d'un parking et l'enfouissement des réseaux.

Les travaux d'assainissement ont commencé à Lescarjean sans problème majeur pour les habitants.

La rencontre organisée par la municipalité en mai dernier avec les riverains des hameaux concernés de Lescarjean, Le Junca, Guérin et La Garosse, a été l'occasion d'instaurer un échange fructueux dans une ambiance très constructive, permettant de dissiper les inquiétudes et de répondre aux nombreuses questions.

Sachez que je reste très attentif à vos sollicitations pendant toute cette période de travaux afin de vous accompagner dans ce chantier.

La fête du village sera l'occasion de se retrouver pour un moment festif et gourmand.

Je renouvelle à cet égard mes remerciements à l'ensemble des associations et des bénévoles qui s'investissent sans compter pour contribuer à la vie de notre commune.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire, Serge RAYNAUD

7^{ème} tranche d'assainissement



Le chantier de Lescarjean a démarré le 22 mai et se poursuit selon le calendrier annoncé. A ce jour la canalisation gravitaire est posée. La réalisation des branchements des particuliers et le remplacement du réseau d'eau potable sont en cours. La réfection de la chaussée commencera à partir du 7 août.

En Septembre, les travaux continueront sur les secteurs de Guérin, Junlande et la Garosse.

Des réclamations fructueuses...

Les interventions auprès d'ENEDIS (ERDF) ont été couronnées de succès. Outre la fourniture de groupes électrogènes durant la longue coupure électrique, ENEDIS a consenti une remise d'environ 100€ sur la facture des abonnés des hameaux ayant subi les préjudices. De plus, ENEDIS nous a assuré de son intention de sécuriser ces secteurs par un bouclage du réseau avec Saint-Laurent. Dans le même esprit, nous intervenons auprès d'Orange pour demander une meilleure couverture Internet sur notre commune.

Urbanisme et permis de construire

Le service Urbanisme de la Mairie est à votre service pour vous aider dans toutes vos démarches. Renseignez-vous auprès du secrétariat avant d'entreprendre tous travaux.

Depuis le 27 mars 2017, le *Règlement National d'Urbanisme* (R.N.U.) est appliqué sur l'ensemble du territoire.

Cette nouvelle réglementation permet toujours à la commune de se développer puisque nous constatons une hausse sensible des demandes d'urbanisme, à savoir depuis le 1^{er} avril : 9 permis de construire et 7 déclarations préalables (Exemple : constructions inférieures à 20 m² d'emprise au sol).

Recensement des jeunes

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes français, garçons et filles dès 16 ans. Il s'effectue auprès de la Mairie de leur domicile, dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. Après cette démarche, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

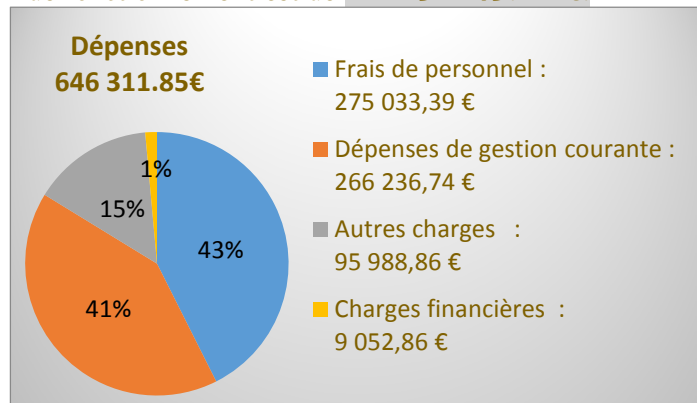
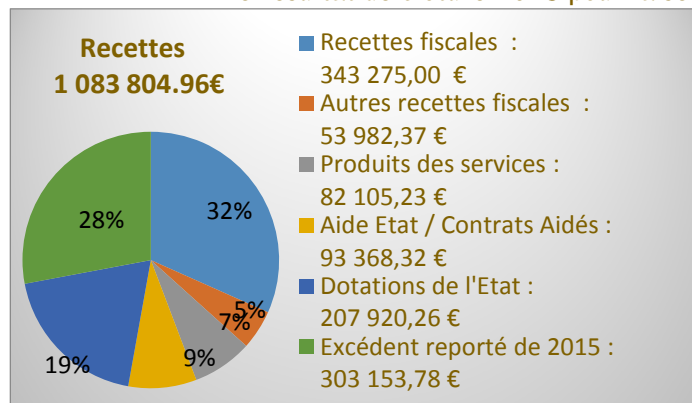
Présentation du Compte Administratif 2016

Dans sa séance du 10 avril 2017, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, a adopté le compte administratif 2016, reflet exact des recettes et des dépenses réalisées :

Section de FONCTIONNEMENT

Le montant des recettes s'élève à 1 083 804.96 € et celui des dépenses à 646 311.85 €.

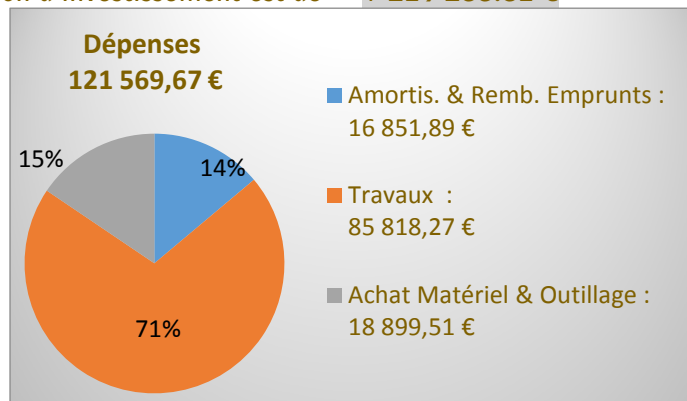
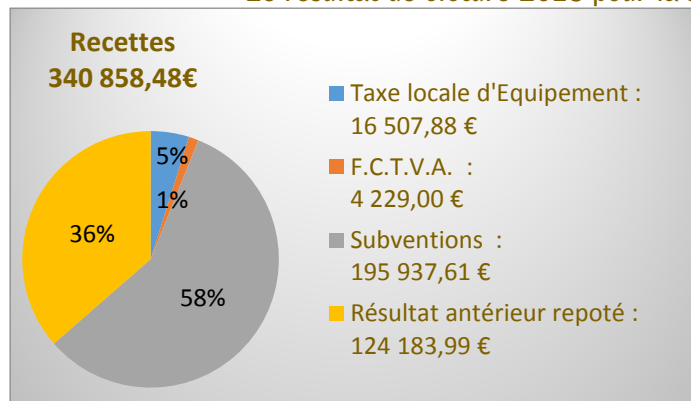
Le résultat de clôture 2016 pour la section de fonctionnement est de + 437 493.11 €.



Section d'INVESTISSEMENT

Le montant des recettes s'élève à 340 858,48 € et celui des dépenses à 121 569,67 €.

Le résultat de clôture 2016 pour la section d'investissement est de + 219 288.81 €.



Les commissions de la nouvelle CDC Médoc Cœur de Presqu'île

Les représentants de SAINT-SAUVEUR dans les commissions de la CDC Médoc Cœur de Presqu'île

- 1 - Finances, fiscalité - Vice-président : Alexandre PIERRARD. Représentant : Serge RAYNAUD,
 - 2 - Développement économique - Vice-président : Bernard GUIRAUD. Représentant : Serge RAYNAUD,
 - 3 - Aménagement territoire et habitat - Vice-président : Jean-Marie FERRON. Représentant : J.François DEMAISON,
 - 4 - Tourisme - Vice-président : Stéphane POINEAU. Représentant : Bernadette GONZALEZ,
 - 5 - Santé, Social et Prévention - Vice-président : Segundo CIMBRON. Représentant : Sandrine MACHUQUE,
 - 6 - Jeunesse, Enfance - Vice-président : Michelle SAINTOUT. Représentant : Bernadette GONZALEZ,
 - 7 - Voirie, Patrimoine - Vice-président : Serge RAYNAUD,
 - 8 - Sport, Culture et communication - Vice-président : Jean MINCOY. Représentant : Jean Pierre DUCOS,
 - 9 - Commission Mutualisation - Vice-président : Florent FATIN. Représentant : Serge RAYNAUD,
- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de la Communauté de Communes
Titulaire : Bernadette GONZALEZ - Suppléante : Geneviève LAFFONT,
 - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :
Titulaire : Serge RAYNAUD. Suppléante : Bernadette GONZALEZ,
 - Pays Médoc : Serge RAYNAUD,
 - SMICOTOM : Serge RAYNAUD.

Cérémonie pour les CM2



C'est une récompense symbolique qui a remplacé cette année le traditionnel dictionnaire avant l'entrée au collège des élèves de CM2. Mercredi 21 juin Mr le Maire, accompagné de Conseillers Municipaux, a remis à l'ensemble des élèves de CM2 une calculatrice scientifique. Cette cérémonie s'est tenue à la Mairie, en présence de leur enseignante et de la directrice de l'école. Elle s'est poursuivie par un moment convivial autour de boissons et de gourmandises. Nos 12 futurs collégiens ont été récompensés pour leur travail. Cette calculatrice leur sera très utile pour leurs futures études. Nous leurs souhaitons bonne route dans cette nouvelle étape de la vie scolaire.

La canicule du mois de juin et celles à venir...



Depuis 2003, le Plan National Canicule est mis en place chaque année du 1er juin au 31 août. Lors de l'alerte canicule déclenchée le 18 juin, les élus ont contacté ou rendu visite aux personnes de plus de 65 ans. Cette attention a été particulièrement appréciée. La Municipalité rappelle qu'un registre des personnes vulnérables est tenu en Mairie et qu'il est recommandé de s'y inscrire afin d'éviter l'isolement.



Règlementation préfectorale sur l'incinération des déchets



Les déchets "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est formellement interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes et les résidus d'élagage, de taille de haies et d'arbustes. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

L'école



Avec l'aide de l'équipe enseignante, les enfants se sont investis tout au long de l'année scolaire pour offrir à leurs parents et camarades trois pièces de théâtre, un 1er prix de lecture au concours départemental, la participation à un spectacle de percussions et un film très amusant réalisé durant la période des TAP.



La kermesse

Cette année, la cour de récréation s'est transformée en salle de spectacle et parc d'attractions miniatures pour le plus grand plaisir des écoliers. Sous un soleil éclatant et une forte chaleur, les enfants ont offert aux parents et amis un beau spectacle haut en couleur sur le thème de « l'eau ». Des décors aux costumes en passant par les choix musicaux. Rien ne manquait... Merci à toute l'équipe enseignante, aux parents d'élèves et bénévoles pour ce grand moment partagé.

Les rythmes scolaires

Le décret du 28 juin 2017 permet par dérogation un retour à la semaine de 4 jours d'école contre 4,5 jours aujourd'hui. La commune a consulté les parents d'élèves qui ont répondu à une large majorité pour le retour à 4 jours d'école. A la demande de la Communauté des Communes responsable et organisatrice du service périscolaire, le Conseil Municipal a accepté la proposition du passage à 4 jours pour la rentrée scolaire de septembre 2018.

L' A . P . E .



Vide grenier du printemps 2017,

La Salvathèque

Venez participer aux nombreuses animations proposées toute l'année par la Salvathèque. Les adhésions sont gratuites mais obligatoires pour l'accès aux 8 bibliothèques du réseau. Nombreux livres en nouveauté.

Horaires :

Lundi de 16h00 à 18h00, Mercredi de 16h00 à 18h30 et Samedi de 10h00 à 12h30. Fermée au mois d'Août. Tel. 05 56 59 37 56

salvatheque33250@orange.fr



Croix Rouge sur roues



Cette activité itinérante permet d'aller à la rencontre des personnes

isolées. Les services proposés s'adressent à tous. Le Bus s'arrête le 3^{ème} jeudi de chaque mois à Saint-Sauveur sur le parking rue des Ecoles de 11h30 à 12h30. La Croix Rouge offre la possibilité d'obtenir un microcrédit personnel qui a vocation de faciliter l'insertion des personnes mais également de lutter contre le phénomène d'exclusion bancaire.

Une épicerie solidaire à Saint-Laurent

La Municipalité de Saint-Sauveur est partenaire de cette épicerie « Au P'tit panier » qui fonctionne comme un libre-service. Animée par l'association « Avec Elles » elle favorise l'accessibilité à une alimentation diversifiée pour les personnes en situation de difficulté financière. L'accès à l'épicerie est soumis à la constitution d'un dossier qui reste anonyme. Les divers ateliers proposés sont ouverts à tous et complètent la recherche du lien social, d'écoute et de partage.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Anne-Marie ou Emilie au CCAS de Saint-Laurent Tel. 05 56 73 27 45.

Sardinade et Fête de la musique



A l'invitation du Syndicat d'Initiative, quelques 250 personnes se sont retrouvées par une belle soirée d'été sous les chênes du stade, pour partager entre amis les sardines grillées, saucisses ou ventrêches, un verre et quelques danses inusables telles que Madison, Rock ou Bamba, joliment chantées par Béné.

Juillet !! La fête au village

Le Syndicat d'Initiative en partenariat avec la Municipalité prépare la fête locale 2017 qui se déroulera pour la 1^{ère} année sur 3 jours : Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 juillet.

Les festivités débiteront à partir du vendredi soir 19 Heures, à l'occasion du vernissage de l'exposition de peintures dans la salle de la mairie.

A l'issue de cette réception, tous les Salvatoriens pourront découvrir les vins de nos châteaux partenaires : *Bernadotte, Le Cassana, Fontesteau, Le Hâ, Hourtin-Ducasse, La Fon du Berger, Liversan, Mascard-Vent d'ange, Peyrabon, Ramage La Batisse, Rollin.*

Le tout sur un fond musical « Jazz Manouche » interprété par le duo de Christian BARRETO.

Après les traditionnelles animations du samedi : concours de pétanque, course pédestre, fête foraine Le Marché des Producteurs de Pays en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, s'installera cette année le samedi soir sur la place de la mairie à partir de 19 Heures et sera animé par l'orchestre Betty CURSAN.

L'édition 2017 se terminera le dimanche soir par le feu d'artifice réalisé par ELLIPSE Pyrotechnie, après une journée bien remplie en événements : vide grenier, course cycliste, concours de pétanque.